INFORMATION AUX PATIENTS

Fiche d'information et de consentement
pour l'implantation d'un défibrillateur automatique

Votre état cardiaque nécessite la mise en place d'un défibrillateur implantable. Il s'agit d'un traitement courant, fiable et éprouvé des troubles du rythme cardiaque. Les troubles du rythme peuvent survenir chez des patients ayant ou non une maladie cardiaque préexistante et peuvent être traités par des médicaments dits antiarythmiques, par des procédures dites d'ablation utilisant des sondes intracardiaques ou par certaines opérations chirurgicales. Le défibrillateur implantable a fait la preuve de son efficacité pour traiter les troubles du rythme ventriculaires, lorsque les autres traitements sont inutilisables ou inefficaces.

Un défibrillateur implantable comporte un boîtier, alimenté par une pile, capable d'analyser en permanence le rythme cardiaque, de détecter les rythmes anormaux et de les traiter soit par une stimulation non ressentie soit par un choc électrique. En outre, ce boîtier est capable de stocker toutes les informations relatives à la survenue de ces anomalies, ainsi que d'accélérer le rythme cardiaque si celui-ci se ralentit excessivement. Ce boîtier, mis en place lors d'une procédure chirurgicale au niveau de l'épaule (ou au niveau de l'abdomen), est relié au cœur par une ou plusieurs électrodes introduites par voie veineuse. Avant l'implantation, il est d'usage de procéder à des examens approfondis afin de vérifier que ce traitement est adapté au cas du patient. Après l'intervention, des tests puis un suivi régulier sont envisagés afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareillage. Un carnet indiquant que la personne porte un défibrillateur lui est également remis.

Comme toute procédure chirurgicale, l'implantation d'un défibrillateur expose à un risque anesthésique ainsi qu'à de possibles complications notamment infectieuses ou hémorragiques. Exceptionnellement, ces complications peuvent être mortelles. De même, il peut s'avérer indispensable en cours d'opération de placer des électrodes sous-cutanées ou très exceptionnellement de mettre en place les électrodes en contact direct avec le cœur ce qui peut nécessiter l'ouverture de la cage thoracique. À distance de la mise en place, une réintervention peut être requise pour une défaillance du système et s'avère de toute façon nécessaire pour remplacer le boîtier après quelques années de fonctionnement, en raison de l'usure inéluctable de la pile.

Vous reconnaissez en signant ce document avoir lu et compris l'information ci-dessus. Vous reconnaissez avoir pu poser toutes les questions utiles auxquelles des réponses claires et satisfaisantes ont été apportées.

CENTRE de CARDIOLOGIE de RODEZ
Drs ANDRIEU - BLANC - BOUCHAU - CAPOULADE - FOURES - GHENIM - LAURY - MARTY - MAYOUX - SANCHIS - ZIANI
ZA de la Gineste, 103 rue du Dr Théodor Mathieu - 12000 RODEZ - Tél : 05 65 68 65 52 - Fax : 05 65 68 22 77

Identification du Service

Identification du Médecin

Les documents publiés par la Société française de cardiologie et la Fédération française de cardiologie constituent une notice explicative des risques et bénéfices de l'implantation d'un défibrillateur automatique que vous devez subir.

Ils ne constituent pas une décharge de responsabilité de l'équipe médicale qui vous prend en charge et qui vous a commenté ces informations générales en les rapportant à votre situation particulière.

Je reconnais que la nature de l'"implantation d'un défibrillateur automatique ainsi que ses risques et avantages m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées.

Fait en deux exemplaires sont un remis au patient et l'autre conservé dans le dossier.

A : **Date :**

Signature du patient ou du responsable légal :